



Nom commercial: Aloes extr siccum normatum

Numéro de la matière: 120350

Version: 2 / CH

Date de révision: 26.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 26.04.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Aloes extr siccum normatum

N° d'article 12035000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique, complément alimentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P264

Se laver ... soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330

Rincer la bouche.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans ...



Nom commercial: Aloes extr siccum normatum

Numéro de la matière: 120350

Version: 2 / CH

Date de révision: 26.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 26.04.12

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Nocif

Phrase(s) de risque

22 Nocif en cas d'ingestion.

Phrase(s) S

20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinales

Composants dangereux

Anthrachinone derivatives (Barbaloin)

No. CAS	1415-73-2				
Concentration	>=	10	<	25	%

Classification règlement (CE) no 1272/2008)				
Acute Tox. 4			H302	

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Administrer du charbon médicinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique. En cas d'ingestion, procéder à un lavage d'estomac

5. Mesures de lutte contre l'incendie



Nom commercial: Aloes extr siccum normatum

Numéro de la matière: 120350

Version: 2 / CH

Date de révision: 26.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 26.04.12

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); fumée

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières; Demi-masque filtrant les particules, filtre P1

Protection des mains

Gants

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

L'épaisseur du matériau 0.5 mm

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux



Nom commercial: Aloes extr siccum normatum

Numéro de la matière: 120350

Version: 2 / CH

Date de révision: 26.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 26.04.12

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Poudre
Couleur	brun à jaune brunâtre
Odeur	caractéristique
Point d'éclair	
Valeur	°C
Remarque	Non applicable
Pression de vapeur	
Remarque	Non applicable
Hydrosolubilité	
Remarque	partiellement soluble

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Protéger de la chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, Fumée, oxydes d'azote (NOx)

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	souris		
DL 50	250		mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque: Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque: Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

Remarque: Aucune effect de sensibilisation connu.

Mutagénicité

Remarque: négatif

Toxicité reproductrice

Remarque: négatif

Cancérogénicité

Remarque: négatif

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité**

